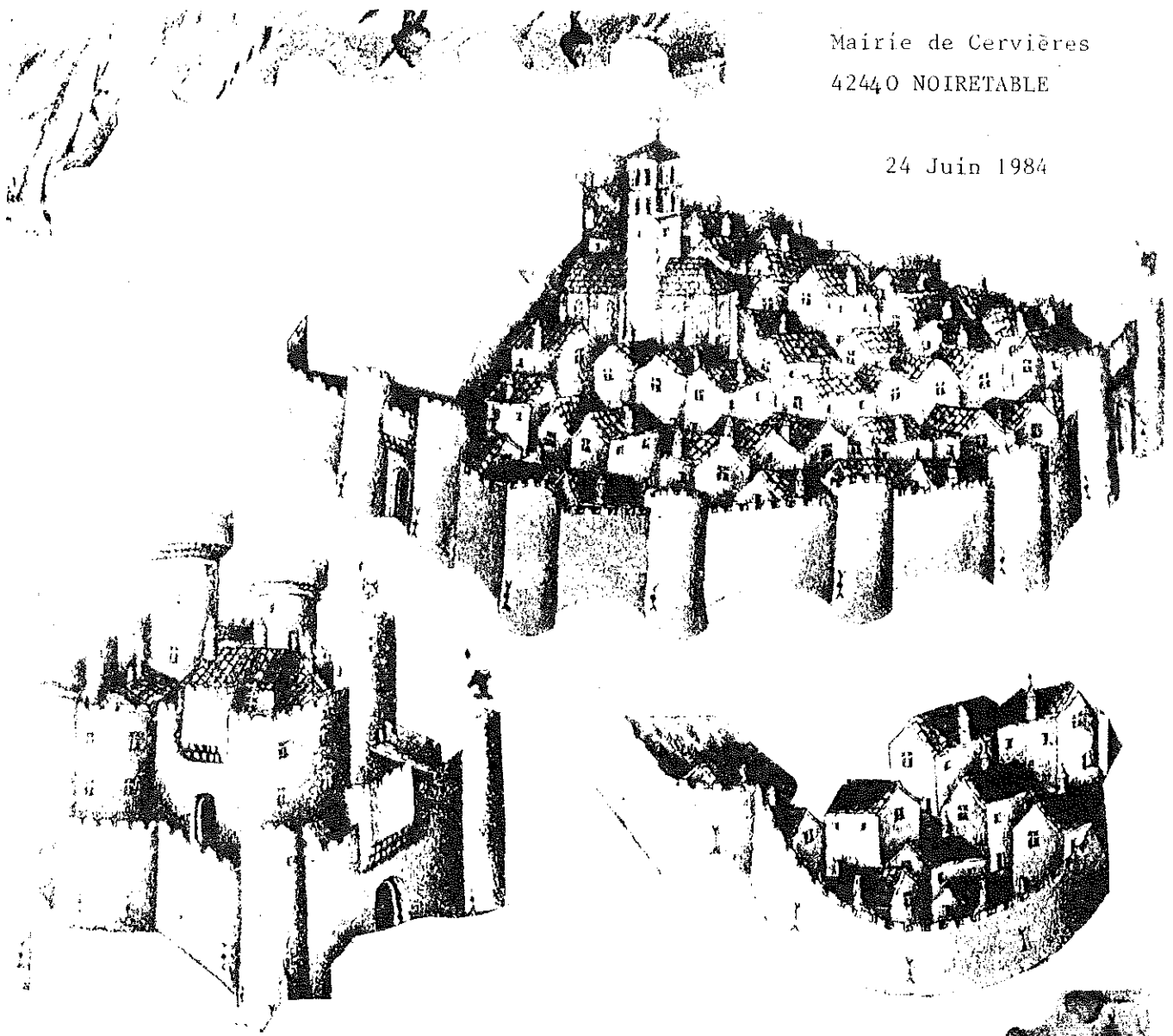


Mairie de Cervières
42440 NOIRETABLE

24 Juin 1984



Chers Amis,

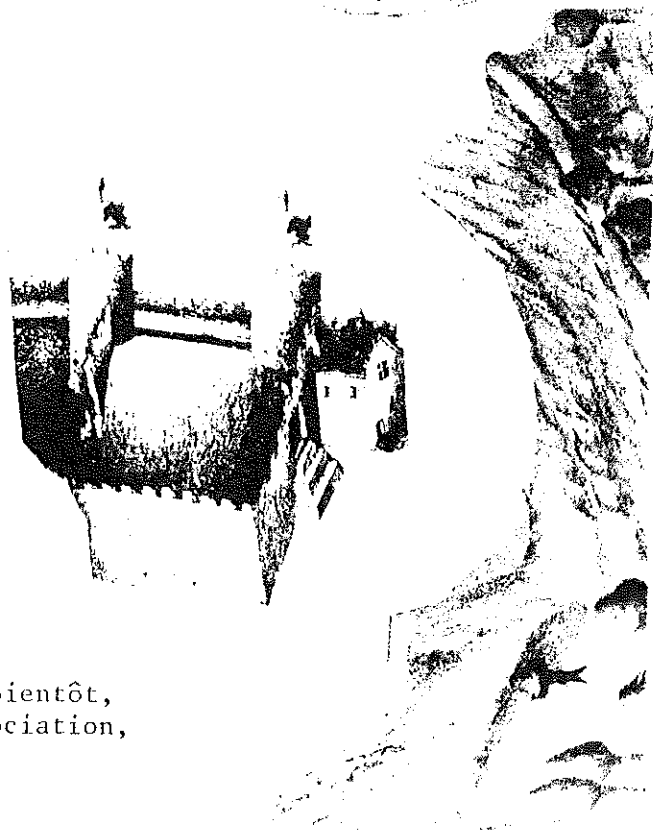
L'été est revenu avec ses parfums, ses couleurs, et sa chaleur. Les esprits rêvent aux vacances prochaines. Nous aussi, nous songeons à ce que vont être nos activités estivales à Cervières.

Ce bulletin vous propose des nouvelles de l'année écoulée et fixe quelques projets à évoquer ensemble lors de l'Assemblée Générale, mardi 31 juillet 1984, à 18 heures.

Sans doute n'est-il pas nécessaire de commenter l'illustration: tout le monde aura reconnu le dessin de Guillaume Revel.

En attendant le plaisir de vous retrouver bientôt, nous souhaitons à tous, de la part de l'Association, un très bon été.

Pierre et Guy Barbier



++++++

QUELQUES NOUVELLES DE L'ANNEE

++++++

Notre Association :

Comme nous l'avions évoqué lors de notre dernière assemblée générale, des démarches ont été entreprises pour :

- . Acheter quelques ouvrages relatifs à l'histoire du Forez, et souscrire un nouvel abonnement au Bulletin de la Diana;
- . Prendre contact avec Mr. Berthomier, Président du Comité Loire-Tourisme, afin de faire modifier la mention du panneau touristique au carrefour de Montifaux. Il s'agit de mieux informer les visiteurs, qui s'attendent actuellement à trouver un château debout là où il n'y a plus que ruines. Faute de crédits, le Comité est dans l'impossibilité de remédier à la chose cette année.
- . joindre le Club du 3° Age de Noirétable susceptible de nous prêter des reproductions de cartes postales présentant la vie locale au début du siècle. Cette exposition, mise sur pied il y a deux ans, était, paraît-il, remarquable.
- . Remettre un peu mieux en valeur quelques documents du musée, et mettre à l'abri des mains et de la poussière la maquette de Mr. Reynaud;
- . Regrouper un certain nombre d'archives du village et les ranger d'une façon mieux adaptée à leur âge vénérable.

Dans le village :

Si vous n'êtes pas revenus dans le courant de l'année, vous aurez l'heureuse surprise de trouver le clocher de l'église nettement amélioré après la remise en état des baies géménées Ouest et Est, et la mise en place d'abat-son.

L'ouverture de l'autoroute dans le courant du mois de juin va placer Cervières dans son nouvel environnement sonore. Des panneaux indiquant "Col de Cervières" signaleront le village aux automobilistes.

Un Comité des Fêtes a été créé en début d'année 1984 dans le but d'être un interlocuteur à la fois pour la municipalité et les Associations existantes (Artisanat, Fleurs, Chasse, Amis de Cervières). Il a pour objectifs de regrouper les efforts, de préparer les fêtes de l'été, et de prévoir des animations pour l'ensemble de l'année : visites du village, projections, belotes... (Président: François Perrin-Terrin).

Donner vie à Cervières en dehors des pointes de l'été est une excellente initiative.

L'Artisanat du Pays Nêtrablais a acquis le local qui servait naguère à la menuiserie de Mr. Dulac.

Il nous faut aussi évoquer les bonnes nouvelles du village: des naissances bien sûr, et des mariages: en particulier Martine Strowski et François Perrin-Terrin, et Catherine Franzini et Pascal Halford ;

mais également les deuils qui affectent tant de familles :

Mr. Chapelon

Mr. Louis Mure, conseiller municipal

Mr. Bernard Dufay

dont chacun sait l'amour qu'ils portaient à Cervières;

Mr. Holtzer, ancien maire du village, auquel celui-ci doit tant de ses améliorations : voirie, eau, électricité, machinisme agricole...

Aux familles nous disons la part que nous prenons à leur peine.

Dans un ouvrage paru en 1765 (+), la cité, signalée parmi les principales villes du Forez, est cependant présentée avec Sury-le-Comtal comme "villes du dernier ordre, & qui n'offrent rien qui mérite d'être rapporté."

Les choses ont bien changé ! La qualité de ses efforts, chaque année mieux reconnus des spécialistes, vaut à l'Association des Fleurs de se voir décerner au Concours départemental 1983 des Villages fleuris :

- . Le 1er prix de la 1ère catégorie;
- . Le 1er prix décerné par le "Jury de montagne". En effet, le fleurissement des cités de montagne impose des conditions et des soins très particuliers : sélection d'espèces, acclimatation progressive (trois ans pour certaines espèces), choix de l'exposition, période de floraison sensiblement plus courte qu'en plaine ...

- . A ce palmarès il faut ajouter aussi deux prix accordés à des jardins particuliers.

C'est un plaisir pour tous de voir ainsi mis en valeur notre village, et les visiteurs savent l'apprécier. Le résultat vaut bien le temps, l'argent et les efforts consentis.

(+) Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais / par M. Alleon Dulac, avocat en parlement & aux cours de Lyon.- Lyon, 1765.

Des annonces pour l'été :

Le temps est venu où, pour la plupart, nous allons nous retrouver à un moment ou en autre dans les rues de Cervières.

Comme d'habitude, il y a déjà des préparatifs en vue de la fête du village, fixée aux 5 août (bal en soirée, avec orchestre) et 6 août, avec la participation musicale bénévole d'un groupe de Bavaois qui animera ces journées.

- L'Association des Amis de Cervières et l'Association des Fleurs ont décidé de tenir ensemble leurs Assemblées Générales, l'une à la suite de l'autre,

le mardi 31 juillet, à 18 heures,

de façon à vous éviter deux convocations à quelques jours près comme l'année dernière.

Par ailleurs, nous envisageons la possibilité d'un "concert" dans la première quinzaine d'août, avec le concours de jeunes instrumentistes de Clermont-Ferrand réunis par Guillemette Daubrée.

Dans la deuxième partie du mois, Monsieur Daniel Pouget, Conservateur des Musées Foréziens, a accepté de venir nous faire une conférence. (samedi 25 août, vers 20 h.)

Les dates et les programmes fixés, nous vous aviserons au plus tôt.

- Il est louable de consacrer du temps, chacun de son côté, à mieux connaître Cervières. Le faire ensemble à l'occasion d'une réunion où nous pourrions évoquer divers points de l'histoire du village, ce serait aussi très intéressant.

Des choses à évoquer : la précieuse information apportée par Marguerite Gonon, l'an passé; la nature de l'Auditoire et sa localisation véritable dans le bourg (maison Simon ou maison Dufay ?); la topographie du château qui demande encore à être précisée; la comparaison des quelques plans historiques du village; l'utilisation des archives; comment organiser les nouvelles informations que chacun peut apporter aux autres membres de l'Association ...

Pour ce faire, nous vous proposerons sans doute une date lors de l'assemblée générale.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
X CELA S'EST PASSE EN ..84 X
X X
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

1184

Le Scoop du siècle : la femme du Comte Guy II de Forez apparaît pour la 1ère fois à la fenêtre haute du donjon ("anno quo Domina Johana, contessa Forisii, ad castrum Cervarii venit").

Malgré les intempéries de l'hiver, les hommes ont bien avancé la construction des pièces maîtresses du château, commencé, rappelons-le, en 1180. Les pierres viennent de carrières assez proches.

Pendant ce temps-là, la haquenée de la comtesse broute près du rocher curieusement nommé "rocca Sanctae Caterinae".

(Les sources ne sont pas absolument garanties, les archives ayant disparu et, qui pis est, la photo également.)

1284

On ne relève rien de très particulier. Ce que l'on peut dire, c'est que la halle, construite non loin de l'église, bourdonne d'une intense activité. Il y a quelques jours, Jeanin Adoba, le balafre, propriétaire de deux maisons dans l'enceinte du château, est descendu au moulin de Royon "sis sur le ruisseau qui sort de l'étang comtal de Royon pour y faire moudre son blé".

(Cf. Dr. Barbier - Cervière, histoire d'une châteltenie forézienne, pp.19-20.)

1384

D'après E. Fournial ("Les Villes et l'économie d'échange en Forez aux XIII^e et XIV^e siècles", p. 376), cette année-là quelques villes de notre région ont refusé de cotiser à l'impôt appelé "fouage"; ces villes : Boën, Cervières, Sury-le-Comtal et St-Rambert.

Par fouage, il fallait entendre (du lat. focus=foyer) un impôt extraordinaire perçu dans certaines provinces ou dans le Royaume de France sur chaque feu.

1484 - LES ETATS GENERAUX DE TOURS

Dans la plaquette du Dr. Barbier sur le village, on relève (p.25) que Cervières fut l'une des treize "villes vocables" de la région ayant le droit d'être représentées aux Etats Généraux de Tours, en 1484.

Voici ce que furent ces Etats Généraux, tenus sous le règne de Charles VIII, alors âgé de 13 ans seulement, et donc sous le gouvernement effectif de sa soeur aînée Anne de France (dite "Mada-me la Grande") et de Pierre de Beaujeu, son mari:

ETATS GENERAUX. Assemblées politiques coutumières, sans périodicité ni siège fixes, réunies à la discrétion du roi et représentant les trois ordres de la nation — clergé, noblesse, tiers état — dont les mandataires sont désignés selon des règles variant d'une réunion à l'autre. Dans la période qui est ici concernée, les réunions des états de l'ensemble de la nation sont peu fréquentes. La longue partition de la France en territoires français et anglais, les désordres persistants, puis la reprise en main d'un royaume où le pouvoir central n'admet plus de contrôle expliquent également la décadence d'une institution apparemment si florissante au XIV^e siècle et dans la première moitié du XV^e siècle.

1484, 5 janvier au 14 mars. Réunion tenue à Tours. La convocation des états généraux résulte d'un accord tacite entre les partis — celui des princes, celui des Beaujeu — qui se disputent le pouvoir après la mort de Louis XI. Le mode de désignation est relativement « démocratique » : il est, en général, prescrit à l'ensemble des électeurs de chaque bailliage ou sénéchaussée de désigner en commun « trois personnages notables et non plus, c'est assavoir ung d'Eglise, ung noble et ung de l'estat commun ». Toutefois, aucune règle n'est indiquée en ce qui concerne l'application de ces prescriptions qui sont diversement entendues et mises en pratique selon les lieux. Deux cent quatre-vingt-quatre députés se rendent à Tours. À l'exception de la Bretagne, ils représentent toutes les provinces du royaume — y compris le Roussillon, la Provence, le Dauphiné et la Flandre. La séance d'ouverture a lieu le 15 janvier 1484. Le chancelier Guillaume de Rochefort y prononce la harangue usuelle, et il ne manque pas d'adresser des reproches au gouvernement précédent. Les délégués se divisent ensuite en bureaux et travaillent à composer un cahier général à l'aide des cahiers de doléances des bailliages. Ce cahier comprend six parties : Eglise, Noblesse, Commun, Justice, Marchandise, Conseil. En dépit du mauvais vouloir du pouvoir, les délégués examinent également la gestion financière et présentent les revendications classiques : la royauté doit vivre des revenus du

domaine, les aides et tailles ne doivent être perçues qu'en temps de guerre. Ils exigent en tout cas la diminution de la taille, qu'ils font passer de 3 900 000 livres annuelles (fin du règne de Louis XI) à 1 200 000, concédée pour deux ans. Ils bannissent le nom de taille, ne veulent entendre parler que de « don et octroi ». Ils exigent d'être convoqués de nouveau dans deux ans et ne veulent plus qu'on décide d'un impôt sans leur consentement. Ils ne se prononcent qu'avec prudence sur la composition du Conseil de régence, souhaitant seulement que le roi y introduise douze membres choisis parmi les députés. En l'absence des ducs d'Orléans et de Bourbon, la présidence du Conseil revient au sire de Beaujeu. Après une première tentative de fermeture le 13 février, les états sont clos définitivement le 14 mars. Une commission est désignée pour attendre les réponses au cahier et veiller à la répartition de l'impôt. Deux orateurs se sont distingués lors de cette assemblée : Philippe Pot, Jean Masselin, chanoine de Rouen, qui a d'ailleurs laissé un précieux *Journal des états généraux de 1484*. C'est aussi au cours de ces états que semble avoir été employé pour la première fois le terme : *tiers état*, pour désigner le « commun ». Selon la coutume, les résultats de cette session fameuse, qui rassemblera pour la première fois des délégués de toute la nation, furent extrêmement minces.

Extrait de: La France de la Renaissance 1450/1550 / par René et Suzanne Pillorget. — Paris : Culture, art, Loisirs, 1971, p.200-201.
(Collection : Histoire de la France).

1584

Un testament, recueilli par O. de Viry dans les archives de la cure :

"Testament de hon. femme Charlotte Perrotin veuve de feu hon. Guillaume Chalon en son vivant marchand de Cervière en considération des bons et agréables services et bienfaits à elle faits par Pierre Chalon son fils aîné marchand dudit Cervière lui donne tous et un chascuns ses biens tant meubles que immeubles droits noms et actions. Lègue à Claude Chalon, sa fille, femme de Hugues de Lestra, la somme de 66 escus et 2/3 sols et une de ses robes de drap noir quelle veut estre payée à lad. Claude par le d. Chalon son d. fils deux ans après le trespas de lad. donatrice à la requeste de ladicte Claude Chalon; item legue à Francoise Chalon sa fille femme de Me Jehan Ramey une aultre robe de drapt noir et la somme de 33 escus et 1/3 d'escu sol payable comme ci-devant; item lègue à Me Antoine-Emmanuel Chalon, conseiller et aulmosnier du Roy et chantre de St Paul de Lyon son fils la somme d'un escu et 2/3 d'escu sol payable au terme susdit; item lègue à Henry et Michelle Chalon enfans de feu Me Pierre Chalon en son vivant chastellain de Thiert à chacun d'eux la somme de 6 escus sol payables au terme susdit.

Faict et passé au lieu de Gontez le 21 Xre 1584, (en présence?) Hugues de Lestra, marchand dudit Cervière -- Acte reçu : Charbonnier, notaire "

Où l'on voit les savants calculs de partage, et apparaître ces draps noirs qui étaient une des spécialités de Cervière.

11 septembre : Baptême de Gaspard, fils de Charles Gabriel Le Riche, écuyer, Sieur de Guérande, et de Louise Valladier

1784

24 février : Baptême de François Xavier, fils de noble F.Xavier, avocat en parlement à Cervière, et de Marguerite Chapuis.

12 avril : Baptême d'Antoinette, fille d'Antoine Chassain, laboureur de la loge Guilloud, et de Claudine Cornet, marraine Antoinette Faye.

8 mai : Obsèques d'Antoine Dumas, procureur fiscal de la châtellenie de Cervière et contrôleur du grenier à sel, 76 ans.

20 mai : Baptême d'Anne, fille de Benoît Barat, marchand à Cervière et de Marguerite Delaire.

19 octobre : Mariage de Pierre Savatti, marchand chapelier, de St-Just-en-Chevalet, 26 ans, et Gilberte Placaud, fille de Jean Placaud, marchand chapelier, et d'Alexandrine (St-Genet?).

(extrait des registres de catholicité de Cervière, 1616-1800).

1884

Depuis longtemps le village vit sur ses puits et quelques fontaines, dont celle adossée à l'église. La population compte près de 400 habitants; les troupeaux ne cessent d'augmenter. La commune connaît (déjà!) des soucis d'approvisionnement en eau.

Les recherches entreprises cette année aboutissent enfin à trouver une assez belle source du côté du Calvaire, dans une propriété de la famille de Viry. On a donné à cette source le nom de Raymonette.

(Cf. Abbé Canard - Cervière ... agonisant, p. 122.)

1984

Malgré les démarches effectuées auprès des pouvoirs publics par l'ACRA (Association Cerviéroise des Riverains de l'Autoroute), particulièrement en 1977-1978, le tracé définitif de l'autoroute passe dans les terres cultivées au nord du village.

Après des mois de chantier, la voilà donc ouverte au public.

Pour la petite histoire, on notera qu'elle retrouve dans l'ouest du département, grosso modo, les anciens chemins médiévaux qui quittaient la Grande Voie Française reliant Lyon à Nevers à la hauteur de Bully : l'un allait vers Vichy par Pommiers, l'autre à Thiers par Balbigny et Cervière.

Ci-contre le tracé de l'autoroute porté sur un plan d'E. Fournial montrant le réseau routier du Forez aux XII^e-XV^e s.

